

Qu'on me permette maintenant de dire un mot au sujet de l'application de la loi électorale pour assurer la représentation dans ce Parlement, et dont c'est d'ailleurs le but. Qu'est-ce que le Gouvernement a fait jusqu'ici au point de vue de la représentation et relativement aux différentes vacances qui se sont produites? Depuis l'arrivée au pouvoir du Gouvernement actuel, en décembre 1917, il s'est produit treize vacances, mais pour ainsi dire aucune n'avait été remplie à venir jusqu'au commencement de cette session. Tout d'abord on a donné la guerre comme prétexte pour ne pas accorder de représentation aux citoyens des districts en question, et à cela la nation acquiesça plus ou moins volontiers. Mais on aurait pu penser qu'aussitôt la guerre finie, le Gouvernement aurait immédiatement cherché à combler la lacune en ordonnant une élection dans les diverses circonscriptions. L'a-t-il fait? Non. Un prétexte en amena un autre. Une fois la question de guerre éliminée, on a fait valoir qu'il fallait adopter une nouvelle loi pour les élections partielles. Après que cette loi eut été adoptée, le Gouvernement a-t-il même tenté d'y donner suite et de permettre aux électeurs des districts en question d'être représentés au Parlement? Non. Il a attendu presque jusqu'à la veille de l'ouverture de la dernière session pour ordonner les élections et la loi était rédigée de telle façon que les circonscriptions vacantes ont été privées de représentants pendant presque toute la durée de la session.

Mon honorable ami de Kingston (sir Henry Drayton) et moi, nous avons été élus environ deux semaines avant la fin de la dernière session. Pourquoi nos circonscriptions n'ont-elles pas eu le privilège d'être représentées pendant toute la durée de la session? Si les plans du Gouvernement n'avaient pas échoué ces districts mêmes n'auraient pas été représentés du tout. En effet dans les derniers jours de la session le Gouvernement a présenté un projet dont il n'avait pas été fait mention dans le discours du trône, je veux parler du projet d'achat du Grand-Tronc. Cela eut pour effet de prolonger la session si longtemps que les deux circonscriptions dont j'ai parlé eurent l'occasion d'être représentées pendant quelque temps.

Mais que dire des districts d'Ontario-Nord, de Glengarry-et-Stormont, d'Assiniboia et de Québec-Est? Ils n'étaient pas représentés. Plus que cela, les districts de Glengarry-et-Stormont, d'Ontario-Nord et d'Assiniboia n'ont pas eu de représentants pendant trois sessions consécutives. J'ai ici les dates aux-

quelles se sont produites les vacances et celles des élections. Le siège de Glengarry-et-Stormont est devenu vacant le 13 avril 1918 et l'élection a été annoncée le 27 octobre 1919. Autrement dit, il s'est écoulé cinq cent soixante-deux jours avant la convocation du corps électoral, sans compter le temps qui s'est écoulé ensuite jusqu'à l'élection officielle du député.

Mon honorable ami qui est ici aujourd'hui (M. John W. Kennedy) a eu le privilège de siéger deux ou trois jours. Voilà à quoi se résume la durée de son mandat au Parlement depuis l'avènement du Gouvernement au pouvoir.

Le siège d'Ontario-Nord est devenu vacant le 25 mai 1918. Ce ne fut que le 9 décembre 1919 qu'eut lieu l'élection partielle et ainsi pendant une période de 563 jours, les électeurs de ce comté ont été privés de représentant dans ce Parlement. En d'autres termes, ils n'ont pas eu de représentant pendant les trois dernières sessions.

Dans l'Assiniboia, un des plus vastes comtés de l'Ouest, le mandat est devenu vacant dès l'avènement même du Gouvernement et cependant jusqu'à l'ouverture de la session il y a trois jours, il n'y a pas eu âme qui vive ici, à titre de représentant des électeurs d'Assiniboia. Il s'est écoulé 399 jours avant la convocation des électeurs aux bureaux de scrutin, dans ce comté.

Dans Québec-Est, le mandat expira à la mort du très honorable sir Wilfrid Laurier. Pendant toute la session, et la suivante, jusqu'au moment où mon honorable ami, autrefois député de Kamouraska (M. Lapointe) fut élu à titre de représentant du collège électoral qui avait, pendant quarante-trois ans, confié son mandat à l'ancien chef, ce comté n'eut pas de représentant.

De même, Victoria-Carleton n'a été représenté ici que pendant un ou deux jours, la session dernière, alors qu'il aurait dû l'être pendant toute la session.

En d'autres termes, monsieur l'Orateur, Glengarry-et-Stormont, Ontario-Nord et Assiniboia n'ont pas eu de représentant pendant trois sessions; Québec-Est a été privé de représentant pendant deux sessions; le comté de Prince, l'île du Prince-Edouard, Kingston, la ville de Victoria et Victoria-Carleton n'ont pas eu de représentants pendant la plus grande partie d'une session.

Pour en venir à l'heure actuelle depuis la dernière réunion des Chambres, il s'est produit quatre vacances: dans Témiskaming, Kamouraska, Saint-Jacques (Montréal) et Elgin-Est. Les mandats de Témiskaming et de Kamouraska respectivement ont expiré